



DEMANDE D'INSCRIPTION GARDERIES DU MATIN, DU SOIR ET DU MERCREDI (11H30-12H30) ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

<u>RESPONSABLE LEGAL 1</u>	<u>RESPONSABLE LEGAL 2</u>
Madame ou Monsieur	Madame ou Monsieur
Nom :	Nom :
Nom de jeune Fille :	Nom de jeune Fille :
Prénom : Né(e)le	Prénom : Né(e)le
Profession :	Profession :
Domicile :	Domicile :
.....
Ville : Code postal :	Ville : Code postal :
Tél. fixe : Tél portable :	Tél. fixe : Tél portable :
Adresse email : @	Adresse email : @
En cas d'urgence :	En cas d'urgence :
Tél. Travail :	Tél. Travail :
.Autre n° de téléphone :Autre n° de téléphone :

Les éléments renseignés ci-dessus doivent être strictement identiques à ceux de la fiche d'inscription à la restauration scolaire.

<u>L'ENFANT</u>
Nom et prénom de l'enfant :
Date et lieu de naissance : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
École : Classe :

GARDERIE DU MATIN ET DU SOIR : choix du forfait et des jours de présence

MATIN : Jour(s) de présence souhaité(s) : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

SOIR : Jour(s) de présence souhaité(s) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

MATIN (7H30-8H20) forfait mensuel demi-forfait

SOIR (16H30-18H00) forfait mensuel demi-forfait

Le forfait demi-mois correspond à la moitié des jours scolaires du mois (nombre de jours pairs). Pour les mois comportant un nombre de jours impairs, il correspond à l'entier inférieur à la moitié du nombre de jours (exemple : si 11 jours scolaires dans le mois, le demi-forfait correspond à 5 jours).

Le parent doit informer l'économe avant le 25 du mois précédent de tout changement (modification forfait, fin d'inscription...) pour prise en compte dès la facturation du mois suivant.

GARDERIE DU MERCREDI DE 11 h 30 à 12 h 30 (Case à cocher pour toute inscription à la garderie du mercredi 11h30-12h30)

Après le temps scolaire, une garderie est assurée jusqu'à 12 h 30 pour les enfants de maternelle qui ne fréquentent pas les Accueils de Loisirs.

 **Si votre enfant est inscrit à l'Accueil loisirs, il est inutile de l'inscrire à la garderie du mercredi à 11 h 30.**

FACTURATION

Chacun des deux responsables légaux acquitte la moitié de la somme due au titre de la garderie

(Signature des 2 responsables légaux obligatoire au verso)

Oui Non

Pièces à fournir :

- *Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'enfant lors des activités périscolaires.*
- *En cas de divorce fournir la photocopie du jugement faisant apparaître le droit de garde de l'enfant*

 Prise en charge de l'enfant après la garderie (rayer les mentions inutiles) :

Si vous ne venez pas rechercher vous-même votre enfant :

Je soussigné(e), Mme, M

Mère, père, tuteur, investi(s) de l'autorité parentale ou de la garde de l'enfant :

Autorise les personnes inscrites ci-dessous à le prendre en charge à la fin de la garderie sous ma responsabilité.

Nom et prénom :

Nom et prénom :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

Votre enfant nécessite t-il, du fait de son état de santé, la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé :

Protocole de prise en charge médicalisé : oui non

Si oui joindre une copie du protocole.

Réactions allergiques : médicaments, aliments, autres précisez :

L'enfant suit-il un traitement médical : oui non

Si oui lequel?

Dans ce cas, il pourra être demandé un traitement supplémentaire pour la garderie.

Autres renseignements médicaux que vous souhaitez signaler à la garderie.

Aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans ordonnance de prescription et l'emballage d'origine sauf cas exceptionnel et /ou protocole d'accueil individualisé –

↳ pour un renouvellement de convention : *fournir un certificat médical*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

Je signalerai toute modification pouvant intervenir avant et pendant la garderie (adresse, situation familiale,...).

Je m'engage à payer ma ou mes facture(s) dans les délais requis.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de service et des modalités d'admission à la garderie consultables auprès de l'économiste, sur le site internet www.nice.fr et à la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse.

J'autorise la garderie à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'accident ou de maladie (médecin, hôpital).

Date	Responsable Légal 1 Mention "lu et approuvé" et signature	Responsable Légal 2 Mention "lu et approuvé" et signature (en cas de séparation des parents)
------	--	--

La Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, en charge des garderies maternelles municipales de la Ville de Nice dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les informations recueillies sur les fiches d'inscription que vous avez remplies.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : personnel de surveillance en charge des enfants, Économiste, Enseignant, Directeur de l'école, la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse, Centre de Finances de Nice-Municipale.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction susnommée.